



**Conseil national  
de l'information statistique**

**Commission  
« Environnement et développement durable »**

**Fiche descriptive pour  
une demande d'avis d'opportunité**

**Les Français et la Nature**

## 1. Titre

Intitulé de l'enquête *	Les Français et la Nature
-------------------------	---------------------------

## 2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative nationale ou régionale
Contenu du questionnaire	Sans lien avec un règlement européen

## 3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Individu ou ménage
Champ statistique couvert	L'enquête s'adresse aux individus âgés de 18 ans et plus, résidant en France.
Champ géographique	France entière (Métropole + Départements et régions d'Outre-Mer)

## 4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	L'enquête est en cours d'élaboration.
URL de consultation du questionnaire	

Objectifs

Alors que les scientifiques du monde entier alertent l'opinion publique sur les risques induits par la « sixième extinction massive », la question se pose de savoir comment ce message est perçu par la population. En effet, deux conceptions du problème peuvent être distinguées : la première s'ancre dans un registre scientifique souvent complexe et aborde l'ensemble de ce sujet sous l'angle de la préservation de la biodiversité ; la seconde renvoie quant à elle à la notion plus généraliste de Nature et varie largement d'une personne à l'autre, au gré de la relation spécifique que les individus entretiennent depuis leur naissance avec le monde végétal et animal.

Dans le cadre de ce projet d'enquête, c'est cette deuxième acception du problème que le SDES veut principalement explorer. En effet, des études ont déjà été menées par le Ministère en charge de l'Environnement et par Eurobaromètre pour évaluer le niveau de connaissance des Français en matière de biodiversité. Inversement, rares sont les travaux (notamment quantitatifs) qui permettent d'appréhender les perceptions individuelles de la nature, en tenant compte de dimensions plus subjectives (attirance/rejet, passion/peur, savoirs/croyances, etc.). Plus globalement, l'enjeu de cette nouvelle enquête est d'explorer en profondeur la place qu'occupe la Nature dans l'imaginaire collectif et dans les préoccupations sociales, en s'attachant à éclairer le débat public sur la question. Une attention particulière sera portée à l'échantillonnage territorial de cette enquête, dans la mesure où le contexte géographique (rural / urbain, outre-mer / métropole, montagne / littoral / plaine, espaces protégés / zones artificialisées, etc.) sera un facteur explicatif à ne pas négliger.

Depuis le début de la décennie, la prise en considération de l'enjeu « Biodiversité » a beaucoup évolué au sein de la société française. Année après année, le baromètre du SDES sur les opinions et pratiques des Français (réalisé par l'Insee dans le cadre de l'enquête de conjoncture sur les ménages : Camme) montre que les citoyens sont de plus en plus sensibles à cette question. En 2010, « la disparition de certaines espèces végétales ou animales » n'était que l'avant-dernier sujet de préoccupation environnementale des Français. Huit ans après, 31 % des ménages placent (en premier ou second choix) la biodiversité aux premiers rangs de leurs inquiétudes, juste après le changement climatique (52%) et la pollution de l'air (33%). Pendant plusieurs années, cette préoccupation s'exprimait essentiellement chez les enquêtés les plus jeunes. Elle semble aujourd'hui s'être plus largement diffusée dans la population française.

Depuis longtemps, des actions ont été initiées par les pouvoirs publics et le monde associatif pour sensibiliser le grand public à la protection de la nature au sens large. Suite à sa création il y a deux ans, l'Agence française de la biodiversité (AFB) a, par exemple, décidé d'investir ce sujet en s'attachant à expliquer ce qu'est la biodiversité, à montrer en quoi elle nous est indispensable, et à illustrer les interdépendances entre milieux et espèces. Essentielles pour mobiliser la population, ces initiatives se heurtent toutefois à un problème majeur : il n'est pas toujours possible de débattre rationnellement, en développant des argumentaires scientifiquement étayés, quand il s'agit d'un sujet aussi vaste et passionnel que la protection de la nature. Les controverses relatives à la place du loup, au déclin des abeilles, à la surpêche, à la dégradation des paysages ou aux modifications génétiques des végétaux nous rappellent en effet que les opinions des Français sont aussi influencées par leur vécu et leur sensibilité personnelle. Pour mieux saisir ces dimensions, il semble important d'interroger en détail la variété des relations que les individus entretiennent avec leur environnement de proximité et, plus largement, avec la figure symbolique de Mère-Nature, la « Terre nourricière ».

Explorer de la sorte les perceptions et représentations sociales des Français sur ce sujet vise à mieux comprendre ce que les individus sont prêts à faire pour protéger l'environnement. En ce sens, cette enquête contribuera à améliorer le travail de sensibilisation aux enjeux de la préservation de la biodiversité. En prenant en considération l'expérience individuelle et le cadre de vie des ménages, il s'agira en effet de caractériser différentes populations au regard de leurs opinions et de leur rapport à la nature, afin de fournir des clés de lecture aux opérateurs publics qui promeuvent auprès du grand public l'intérêt d'agir pour protéger la biodiversité.

Thèmes du (ou des) questionnaires	<p>À ce stade de l'élaboration, de nombreux détails restent à discuter au sein du Comité de concertation de l'enquête. Parmi les sujets principaux sur lesquels les participants à ce comité seront amenés à statuer, il est possible de citer pêle-mêle : l'appréciation subjective des différents milieux naturels (forêt, montagne, prairies, lacs et rivières, mer et littoral, etc.), les usages sociaux de ces espaces (tourisme balnéaire et de montagne, promenades en forêt et cueillette de champignons, chasse et pêche, agriculture et jardinage, etc.), la perception des espaces verts de loisir (jardins publics, lacs artificiels, canaux, golfs, etc.), la connaissance des espaces protégés (parcs nationaux, parcs naturels régionaux, réserves, sites classés, etc.), la relation au genre animal (possession d'animaux domestiques, nourrissage hivernal des oiseaux, consommation différenciée de viandes, sensibilité à la question du bien-être animal, hiérarchisation subjective des espèces, etc.), les représentations sociales associées aux espèces classées nuisibles (renard, pie, corbeau, étourneau, etc.) ou perçues comme telles (taupes et campagnols en milieu agricole / pigeons et surmulots en ville), l'opinion sur certains projets de réintroduction (loup, ours, vautour, etc.) ou sur les modes de gestion cynégétique de la faune sauvage (vénerie, battues de régulation, etc.), la connaissance des espèces « invasives » (ex : frelon asiatique), les façons d'agir pour protéger la nature et lutter contre les facteurs d'érosion de la biodiversité (implication individuelle, pollueur-payeur, progrès scientifique, etc.), les controverses paysagères (éoliennes, affichages, etc.), l'estimation des menaces induites par la dégradation des écosystèmes, etc.</p> <p>Au gré des échanges avec les membres du comité de concertation, d'autres questionnements pourront être inclus pour tenir compte des sujets sur lesquels une information chiffrée fait défaut.</p> <p>Parallèlement à la collecte des données sur les perceptions et opinions des Français, l'enquête s'intéressera également aux caractéristiques socio-économiques des ménages, aux individus qui les composent, à leur habitation principale, etc. Ces informations constitueront autant de facteurs explicatifs, utiles pour comprendre la nature des réponses apportées à l'enquête. Parmi ces déterminants potentiels, il est possible de citer l'âge des enquêtés, leur lieu de résidence (monde rural / milieu urbain, proximité d'une zone naturelle protégée), leur activité professionnelle (agriculteurs...), ou leur niveau d'études. D'autres facteurs mériteront aussi d'être étudiés (possession d'animaux domestiques, pratique de la chasse/pêche, implication dans des activités ornithologiques/botaniques, etc.).</p>
Historique	<p>L'enquête n'a jamais été réalisée auparavant.</p> <p>Le dispositif pluriannuel d'enquêtes du SDES sur l'opinion et les pratiques environnementales (présenté à la commission Environnement du Cnis le 7 juin 2007) prévoit la réalisation - en alternance - de deux grandes enquêtes : l'une consacrée au sentiment d'exposition aux risques (Eser, 2007 et 2013) et l'autre centrée sur les pratiques environnementales des ménages (Epem, 2011 et 2016). Selon ce calendrier, l'année 2019 aurait dû être marquée par le renouvellement du dispositif Eser. Considérant que la réalisation d'une nouvelle édition de l'enquête sur le sentiment d'exposition aux risques ne s'imposait pas à court terme, il apparaît intéressant de réorienter le dispositif pluriannuel d'enquêtes, afin de prendre en considération l'enjeu global que constitue l'érosion de la biodiversité. Insuffisamment explorée du point de vue des citoyens, cette question se trouve pourtant au cœur de deux Objectifs de développement durable (n°14 : vie aquatique et n°15 : vie terrestre) et résonne avec les préconisations formulées par la Commission Environnement et développement durable du Cnis le 24 novembre 2017. Au sujet des indicateurs de biodiversité, la Commission encourage en effet la statistique publique à poursuivre leur territorialisation et à les ancrer dans les problématiques sociétales (Avis général de moyen terme n°32).</p>
Faits marquants précédentes éditions	Sans objet : enquête nouvelle

<p>Concertation</p>	<p>Au printemps 2019, une première réunion du comité de concertation réunira l'ensemble des acteurs disposant d'une expertise en lien avec le sujet de l'enquête. Les différentes composantes du CGDD (Seeidd, DRI et DDD), la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), l'Agence française pour la Biodiversité (AFB), la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB), l'Office nationale de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, le milieu associatif investi sur le sujet (LPO, WWF, FNC, FNPF, etc.), ainsi que des chercheurs travaillant sur la question. Cette liste des personnes n'est pas exhaustive et d'autres acteurs publics ou privés pourront s'y rajouter s'il s'avère que leur contribution peut être utile.</p> <p>Dans un premier temps, le comité de concertation aura pour prérogatives de définir le périmètre général de l'enquête, d'échanger sur les attentes des différentes parties prenantes à l'égard de l'enquête, d'identifier les principales problématiques qu'il s'agirait d'étudier et de réfléchir sur les modalités méthodologiques. Dans un second temps, les partenaires les plus engagés dans le projet contribueront au fur et à mesure à la définition des grands axes de questionnement, à l'élaboration concertée du questionnaire et in fine à l'exploitation d'une partie des résultats.</p>
<p>Origine de la demande</p>	<p>Inscrite au programme de travail 2019 du SDES, cette enquête est sans lien avec un règlement européen et ne relève pas d'une procédure formelle ou obligatoire. De fait, les orientations du questionnaire ne sont pas contraintes par des cadrages stricts. L'enquête vise d'abord à alimenter le débat public sur le sujet.</p> <p>Cette enquête s'intègre dans une démarche globale d'étude (initiée depuis le milieu des années 1990 au sein de l'Ifen puis du SDES) consacrée à l'appropriation par le grand public des enjeux environnementaux, tant du point de vue des connaissances sur ces sujets que des actions individuelles permettant de limiter les pressions exercées par les activités humaines sur l'environnement. Plus globalement, l'enquête a vocation à alimenter les réflexions du Ministère de la transition écologique et solidaire sur la perception des enjeux environnementaux et l'engagement écologique des citoyens.</p> <p>Occupant depuis quelques mois une place croissante dans l'agenda politique national, la question de la biodiversité va continuer à s'imposer comme un enjeu majeur au cours des deux prochaines années. Pour rappel, le Ministre de la transition écologique et solidaire a lancé à Marseille le 18 mai 2018 la Stratégie nationale de mobilisation pour la biodiversité. Le 4 juillet 2018, cela s'est traduit par la présentation du Plan Biodiversité à l'issue d'un comité interministériel consacré à la question. Structuré autour de six axes, ce document a pour ambition « d'embarquer la société française dans toutes ses composantes dans une mobilisation collective en faveur de la biodiversité ».</p> <p>Deux événements internationaux majeurs se tiendront par ailleurs en France au cours des prochains mois. D'abord, la France accueillera la 7ème session plénière de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) du 29 avril au 4 mai 2019. Ensuite, le Congrès mondial de la nature (organisé tous les quatre ans par l'Union internationale pour la conservation de la nature : UICN) aura lieu à Marseille du 11 au 19 juin 2020. Entre temps, la France a prévu de consacrer une place importante au sujet de la préservation de la biodiversité et des océans lors du G7 qui doit se réunir à Biarritz du 24 au 26 août 2019.</p>

Place dans un dispositif statistique	<p>A l'issue d'un important travail de référencement bibliographique, il apparaît clairement qu'aucune étude existante ne permet d'appréhender finement la relation qu'entretiennent les Français avec la Nature. En effet, les rares enquêtes quantitatives traitant de ce sujet (et notamment deux enquêtes initiées au sein de la DGALN par la Direction de l'eau et de la biodiversité) s'attachent d'abord à saisir le niveau de connaissance scientifique des citoyens. Par ailleurs, on trouve également des enquêtes dont l'objectif principal est de mesurer la fréquentation des forêts ou des parcs naturels.</p> <p>Au sein du SDES, la question n'est actuellement traitée que de manière indirecte, grâce aux résultats des baromètres réalisés pour le compte du service, dans le cadre de l'enquête Camme de l'Insee et de l'enquête Conditions de vie et aspirations des Français du Credoc. Toutefois, même si ces données permettent de suivre régulièrement l'évolution du niveau de préoccupation des Français à l'égard de la biodiversité, elles sont très loin d'offrir une vision globale du sujet. De même, certains Eurobaromètres réalisés à l'initiative de la Commission européenne traitent occasionnellement de cette problématique, sans pour autant couvrir un périmètre de questionnement équivalent à celui que nous souhaitons aborder dans cette enquête.</p> <p>Il s'agit d'une enquête ponctuelle. Il n'est pas prévu de réaliser d'enquête complémentaire, ni de post-enquête. Dans le cas où l'enquête serait reconduite ultérieurement, un bilan de l'édition 2019 sera fait pour décider des éventuels aménagements du dispositif. Une nouvelle procédure sera alors entreprise pour obtenir un avis d'opportunité auprès du Cnis.</p>
Extensions géographiques	Des partenariats régionaux sont envisagés afin de procéder à des sur-échantillonnages sur les zones concernées.
Utilisateurs	<p>A l'image de ce qui a été fait en 2016 à l'occasion de l'enquête sur les pratiques environnementales des ménages, une exploitation conjointe des résultats devra être envisagée au sein du CGDD, avec d'autres services du Ministère de la transition écologique et solidaire (et notamment la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, DGALN) et avec les autres opérateurs publics (Agence Française pour la Biodiversité, Muséum national d'histoire naturelle, etc.) intéressés par cette thématique. C'est pourquoi il est envisagé de les informer au plus tôt de ce projet d'enquête. De même, et sans préjuger par avance de l'intérêt qu'ils pourront accorder aux résultats de l'enquête, il convient de préciser que des chercheurs travaillant sur ce sujet seront invités à participer aux travaux du comité de concertation de l'enquête.</p>

## 5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Ponctuelle ou pluri-annuelle
Période de collecte	<p>Sous réserve de l'obtention de l'avis d'opportunité du Cnis, la collecte devrait avoir lieu, en une seule fois, au cours du mois d'octobre 2019. Suite au bilan de l'enquête, il pourra être décidé de reconduire celle-ci en 2023, conformément au rythme quadriennal des grandes enquêtes du SDES.</p>

Mode de collecte	<p>Le SDES a longtemps privilégié la collecte en face-à-face dans le cadre de ses grandes enquêtes. Face à l'inflation des coûts afférents, le Service a expérimenté en 2016 la collecte par Panel Web lors de la dernière enquête sur les pratiques environnementales des ménages. Même s'il est évident que ce mode de collecte a pour inconvénient d'exclure les personnes qui n'utilisent pas Internet, il s'avère en revanche que c'est indéniablement le meilleur outil pour réduire le biais de désirabilité inhérent à toute enquête de ce type. Financièrement, ce mode de collecte se caractérise également par un meilleur rapport qualité/prix que le téléphone.</p> <p>A ce stade de la réflexion, le recours à un Panel Web reste donc privilégié. Toutefois, le cahier des charges du marché public laissera ouverte la question du mode de collecte, les candidats devant formuler des propositions méthodologiques et financières justifiées. En effet, une méthodologie multimode ne nous semble pas inenvisageable, dès lors que les candidats répondant à l'appel d'offres seront en mesure d'offrir des garanties sérieuses sur la fiabilité statistique des données collectées.</p>
Comitologie	<p>La comitologie et la composition des différents comités n'ont pas encore été formellement définies en interne.</p> <p>Pour superviser l'ensemble du dispositif, un comité de pilotage (présidé par le Chef de service du SDES) sera prochainement constitué. Des contacts doivent être pris avec l'AFB (Agence Française pour la Biodiversité), afin d'envisager un éventuel co-pilotage de l'enquête. Par ailleurs, il est possible que des acteurs régionaux soient associés au dispositif, afin de financer les sur-échantillonnages demandés. Un comité des financeurs sera alors amené à se réunir pour statuer sur les questions de répartition budgétaire des coûts liés à la réalisation de l'enquête.</p> <p>A défaut d'un comité scientifique, les experts du domaine (académiques, ministériels ou associatifs) seront invités à participer activement au Comité de concertation.</p>
Contraintes pour l'enquête	<p>La durée de passation du questionnaire devra impérativement être inférieure à 30 minutes.</p> <p>Aucune donnée sensible (au sens de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, ni de la jurisprudence qui y est associée) ne sera collectée dans cette enquête. Par ailleurs, aucune enquête complémentaire ne sera réalisée a posteriori.</p>
Coût de l'enquête	<p>L'enquête est coordonnée par le sociologue de la sous-direction de l'information environnementale du SDES (chargé de mission contractuel, niveau A). Le suivi de l'enquête représente 50 % de sa charge de travail pour 2019 et, approximativement, 50 % pour l'année 2020.</p> <p>Un appui technique ponctuel de la sous-direction de la valorisation et stratégie de la donnée (SDVSD) viendra compléter la mise à disposition de moyens humains par le SDES : essentiellement en 2020, lors de la mise en œuvre de traitements statistiques élaborés.</p> <p>Le budget total affecté à la réalisation de l'enquête est de 149 000 euros, toutes taxes comprises.</p>
Organisme collecteur	<p>La réalisation de la collecte sera effectuée par un prestataire, choisi selon la procédure officielle des marchés publics.</p>
Plan de sondage	<p>Le dispositif méthodologique de l'enquête sera conçu en partenariat avec le prestataire retenu à l'issue de la procédure de marché public. À défaut de pouvoir détailler le plan de sondage dès à présent, précisons toutefois que l'objectif est d'interroger un échantillon représentatif des foyers français selon la méthode des quotas, en s'attachant aux répartitions par sexe, par âge, par catégorie socioprofessionnelle, par type d'agglomération, par zone géographique et par taille du foyer.</p>
Taille de l'échantillon	4500

## 6. Service(s) producteur(s)

Service producteur principal	Service de la donnée et des études statistiques (SDeS)
Autres services producteurs	
Partenariat	Un co-pilotage avec l'Agence française pour la biodiversité (AFB) est envisagé.
Date prévisionnelle de la première publication	Fin 2019 / Début 2020. L'enjeu est de valoriser au maximum les résultats de l'enquête en amont du Congrès mondial de la nature qui se tiendra en juin 2020 à Marseille.